

## Introduction

*Tout homme qui veut entreprendre  
De bien conduire sa maison,  
Sur toute chose doit apprendre  
À tenir livre de raison<sup>1</sup>.*

Claude MERMET (1583)

### Livres de raison, livres de maison

Sur un cahier confectionné par ses soins en quelques feuilles de papier pliées et rapidement cousues – ou plus hâtivement acheté chez un libraire –, le père de famille inscrit les menus et hauts faits de l'existence des siens, de la naissance de ses enfants au prix du blé, de la guerre qui gronde au passage d'une comète. Avec le livre de raison, nous pénétrons dans le vaste monde des écritures ordinaires, définies par les anthropologues comme « l'ensemble des recours à l'écrit qu'imposent à la fois notre vie privée et notre existence sociale<sup>2</sup> ». Comme Claude Mermet le pensait déjà en 1583, ce type de document mémoriel permet ainsi d'instituer et de maintenir l'ordre domestique. Il prend très souvent la forme d'un livre de comptes, son écriture étant fragmentaire, rythmée de courtes notices inscrites dans une graphie et une chronologie dont le sens échappe parfois au lecteur d'aujourd'hui<sup>3</sup>. Texte souvent aride, où les sentiments sont rares, de même que les récits de vie, il n'excite pas toujours la curiosité du chercheur. S'il passe son chemin, celui-ci se prive pourtant d'une source fondamentale pour la connaissance d'un temps que nous avons perdu. « Une histoire de la vie privée est-elle possible ? » s'interrogeait Philippe Ariès en 1983. Il songeait surtout à cette « littérature autographe qui témoigne des progrès de l'alphabétisation, et d'un rapport noué entre lecture, écriture et connaissance de soi », même s'il n'oubliait pas les livres de raison qui « deviennent cependant plus nombreux et peut-être plus étoffés<sup>4</sup> ». Deux décennies auparavant, en 1961, Robert Mandrou avait tenté

---

1. MERMET (C.), *La pratique de l'orthographe française*, Lyon, Basile Bouquet, 1583.

2. ALBERT (J.-P.), « Écritures domestiques », in FABRE (D.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL, 1993, p. 37.

3. Le premier chapitre de cette étude est tout entier consacré aux problèmes de définition de ce type d'égo-document, raison pour laquelle nous nous en tenons ici à une définition minimaliste du genre.

4. ARIES (Ph.), « Pour une histoire de la vie privée », in ARIES (Ph.) et DUBY (G.) dir., *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1986, vol. 3, « De la Renaissance aux Lumières ». Cette introduction, parue après le décès de l'historien, est le fruit d'une communication donnée à Berlin en 1983.

d'ouvrir la voie en proposant un premier inventaire non exhaustif des livres de raison français<sup>5</sup>. Dormant dans les greniers, assoupis dans des fonds d'archives souvent méconnus, il s'agissait de réveiller et de rassembler – mais aussi de sauver dans certains cas – un matériau très riche pour l'histoire des mentalités. Des années 1960 à l'aube de l'an 2000, les historiens ont souvent préféré s'intéresser à des « monuments », selon le mot de Daniel Roche, c'est-à-dire à des écrits autobiographiques exceptionnels, émanant de personnalités tout aussi exceptionnelles, tels Perdiguier, Chavatte, Gouberville, Jamerey-Duval, Ménétra ou Prion<sup>6</sup>.

Depuis peu, certains chercheurs ressusitent d'autres types de document, moins littéraires et plus comptables, situés au « ras du sol » de l'existence quotidienne. Individus sans histoire et écrivains sans qualités sortent aujourd'hui de l'ombre, grâce à quelques rigoureuses éditions scientifiques<sup>7</sup>. Par ailleurs, l'ouvrage souhaité par Robert Mandrou a été récemment remis sur le métier et un inventaire systématique des livres de raison français devrait très bientôt voir le jour, alors que pareille expérience pionnière a déjà été menée en Italie, en Hollande, en Suisse alémanique, et le sera un peu plus tard en Espagne<sup>8</sup>. C'est donc dans un environnement scientifique particulièrement propice, enrichi par les travaux singuliers ou collectifs des historiens, mais aussi des anthropologues, des sociologues et des littéraires, qu'est né ce projet d'étude, les livres de raison étant envisagés ici comme éléments fondamentaux du patrimoine mémoriel de la famille.

Le choix du temps long a été déterminé par la source elle-même. L'habitude de tenir son livre de raison naît en France au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais l'expansion de cette pratique se situe dans la première Modernité, fruit des progrès de l'alphabétisation et de la diffusion de l'imprimé. Ce type d'écrit domestique se prolonge jusque tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle et quelques traces en sont encore visibles après la Première Guerre mondiale. La longue durée autorise l'observation de systèmes scriptiques transmis de génération en génération, dans le respect d'une tradition quasi immuable. On peut ainsi découvrir des livres dont les scripteurs se comportent encore sous Napoléon III comme le faisaient leurs lointains ancêtres

- 
5. MANDROU (R.), *Introduction à la France moderne 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité, n° 31, 1961, rééd. 1998. L'historiographie des livres de raison fera l'objet de longs développements au cours du chapitre 2.
  6. JOUTARD (Ph.), *Agricol Perdiguier : Mémoires d'un compagnon*, Paris, Union générale d'Éditions, coll. 10/18, 1964. LOTTIN (A.), *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1979. FOISIL (M.), *Le sire de Gouberville*, Paris, Aubier-Montaigne, 1981. GOULEMOT (J.-M.), *Mémoires de Valentin Jamerey-Duval. Enfance et éducation d'un paysan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Sycomore, 1981. ROCHE (D.), *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1982. LE ROY LADURIE (E.) et RANUM (O.), *Pierre Prion scribe, Mémoires d'un écrivain de campagne du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard-Julillard, coll. Archives, 1985.
  7. Signalons quelques travaux des années 1990 qui ont donné le ton : CONSTANT-LE STUM (Ch.), *Journal d'un bourgeois de Bégoux : Michel Célarié 1771-1836*, Cahors, 1992. DÉBAT (A.), *Le livre de raison de Raymond d'Austry, bourgeois et marchand de Rodez, 1576-1624*, Rodez, Société des Lettres de l'Aveyron, 1992. CASSAN (M.), *Une famille briviste au XVI<sup>e</sup> siècle : le livre de Malliard*, Treignac, Éd. Les Monédières, 1996. COSTE (L.), *Un grand seigneur de l'Entre-Deux-Mers sous la Fronde, livre de raison de François Arthus Le Comte*, Bordeaux, Documents d'Archives du Créonnais, SAHLC, 1997. LEMAITRE (N.), *Le Scribe et le Mage. Notaires et société rurale en Bas-Limousin aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Ussel, Musée du Pays d'Ussel, Paris, diffusion de Boccard, 2000.
  8. Pour la France, il s'agit de l'inventaire initié par le Groupement de Recherches n° 2649 sur « les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914 » [désormais abrégé en GdR « for privé »] dirigé par Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (CNRS-Centre Roland Mousnier), en partenariat avec la Direction des Archives de France et le CTHS. Pour l'Europe, voir *infra*, chapitre 2.

au temps de François I<sup>er</sup>. Dettes et créances voisinent avec les nouvelles du village ou du quartier ; un index des personnes facilite parfois la consultation du registre, lequel est sans cesse mis à jour par des biffures indiquant les transactions éteintes ou les travaux achevés.

L'espace retenu est avant tout centré sur le Sud-Ouest français, mais sans exclusive. Le Limousin, le Périgord et la Provence ont fait l'objet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, de fouilles systématiques, tandis que le Midi Toulousain est resté relativement vierge de tout travail de synthèse efficace. Voilà sans doute la seule justification cohérente du choix de sonder les fonds conservés en Midi-Pyrénées, région de création récente dont les contours ne rappellent aucune ancienne province. J'ai choisi ce « pays » parce que j'aime à y vivre, tout simplement ; et aussi, bien sûr, en raison de la certitude d'y trouver *a priori* ce que j'y recherchais en commençant cette enquête. Je ne cèderai donc pas ici à l'*habitus* bien connu de l'historien qui consiste à justifier parfois de manière tout à fait artificielle le cadre géographique de son sujet. Au vrai, je me sens bien plus proche d'une présentation géo-poétique des lieux, à la manière de Roland Barthes. Celui-ci évoque magnifiquement « son » cher Sud-Ouest en introduction à l'essai autobiographique intitulé *Incidents*. Il faudrait citer ce passage en entier, nous nous contenterons de ses derniers mots :

« Or, ces subtilités – ou ces paradoxes de l'Histoire –, même si je ne savais pas les formuler, je les sentais : je « lisais » déjà le Sud-Ouest, je parcourais le texte qui va de la lumière d'un paysage, de la lourdeur d'une journée alanguie sous le vent d'Espagne, à tout un type de discours, social et provincial. Car « lire » un pays, c'est d'abord le percevoir selon le corps et la mémoire, selon la mémoire du corps. Je crois que c'est à ce vestibule du savoir et de l'analyse qu'est assigné l'écrivain : plus conscient que compétent, conscient des interstices mêmes de la compétence. C'est pourquoi l'enfance est la voie royale par laquelle nous connaissons le mieux un pays. Au fond, il n'est Pays que de l'enfance<sup>9</sup>. »

« Mon » Sud-Ouest a donc été dessiné de manière très subjective à partir d'investigations dans cinq de ses départements – la Haute-Garonne, le Tarn, l'Aveyron, l'Ariège et le Lot – et complété par une excursion en pays d'Aude. En contrepoint à cette terre du Sud, pays de droit écrit où l'on partage aussi la langue d'oc, et afin d'en mieux définir les éventuelles spécificités, je me suis volontiers « expatriée » en Alsace, région de contact qui offrait l'intérêt d'une histoire mouvementée, d'une identité encore très affirmée de nos jours, identité étayée par l'usage d'un dialecte vivant, écrit et parlé.

Quant à la méthode adoptée, elle tient en quatre adjectifs déclinés comme autant de volontés assumées : elle est nécessairement diachronique, forcément pluridisciplinaire, assurément qualitative et délibérément comparatiste.

Il s'agit, nous l'avons dit, d'observer une pratique d'écriture qui court sur le temps long. La diachronie s'impose donc naturellement comme le meilleur moyen d'étudier un phénomène culturel partagé par des individus qui, le plus souvent, n'appartiennent pas au monde lettré. Lorsqu'un père de famille prend la plume pour y consigner la vente d'un pré ou la date de naissance de son fils, il ne souhaite pas faire œuvre littéraire, mais désire tout simplement noter ce qu'il ne

9. BARTHES (R.), *Incidents*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 20.

doit pas oublier et qui pourra un jour être utile à lui-même ou à ses héritiers : « La force de l'écrit réside d'abord dans sa capacité à donner une existence objective à nos pensées<sup>10</sup> », souligne Jean-Pierre Albert à propos des écritures domestiques contemporaines. L'analyse de réflexes d'écriture communs à toute société du mot rare, où la conversation, les gestes d'entraide et autres menus échanges tissent l'essentiel des relations sociales, intéresse évidemment au premier chef les sociologues, les anthropologues, ainsi que les littéraires et les linguistes. Les historiens enrichissent leur propre méthode d'investigation au contact de confrères appartenant à ces sciences sœurs de l'histoire ; ils leur apportent en retour un certain savoir faire et une solide connaissance de l'épaisseur historique des phénomènes observés. Le renouvellement des méthodes et l'invention de nouveaux objets de recherche provoquent ainsi ce courant d'air sans lequel toute spécialité serait vouée à l'asphyxie. Il suffit d'accepter de faire un effort pour apprendre et comprendre les outils et langages des uns et des autres, ceux-ci n'étant pas toujours immédiatement accessibles ni compatibles. Au final, on voit naître de ce dialogue fructueux une véritable dynamique interactive, l'examen d'un même sujet pouvant modifier durablement les convictions de chaque examinateur, sans pour autant les altérer<sup>11</sup>.

Le souci d'une démarche qualitative s'oppose d'entrée de jeu à la quantification de données censée conduire à des résultats statistiques cohérents, fiables et définitifs. En bref, je n'ai pas souhaité compter les livres de raison, ni même mesurer leur taille, évaluer le nombre de pages, de lignes et de mots écrits, et ce pour au moins deux raisons essentielles. Tout d'abord, j'avoue avoir négligé d'assimiler le langage complexe des statisticiens qui m'aurait permis d'aller au-delà d'insignifiantes moyennes ou tendances. En second lieu, l'inventaire des écrits du for privé français étant en cours d'élaboration, l'opération paraissait prématurée lorsque j'ai commencé cette recherche. De fait, il me semble plus utile d'avoir constitué un *corpus* cohérent de quelque quatre cents textes et d'étudier cet échantillon en profondeur, plutôt que de tenter de trop hâtives conclusions sur un ensemble qui n'a pas encore d'existence réelle<sup>12</sup>. En revanche, le choix d'une analyse qualitative, fondée sur l'appréhension rigoureuse d'écrits convenablement situés – dans leur milieu géographique, leur environnement social et leur période – n'interdit pas les regards croisés au-delà de l'espace national. Cette démarche autorise, au contraire, une perspective délibérément comparatiste. Ainsi, les pistes ouvertes par les Italiens, les Néerlandais ou les Suisses à partir des années 1980, ou encore les projets ambitieux présentés plus récemment par les Espagnols, fournissent-ils autant d'exemples à méditer, voire à suivre. L'étude des livres de raison français s'épanouit alors légitimement dans le cadre d'un large mouvement de recherche sur les écrits du for privé européens<sup>13</sup>.

10. ALBERT (J.-P.), « Écritures domestiques », *op. cit.*, p. 41.

11. Je dois confesser ici ma dette très grande envers les anthropologues, Agnès Fine et Daniel Fabre surtout, et les socio-linguistes, tels Philippe Lejeune et Jean-François Courouau, qui m'ont appris à voir et à appréhender autrement mes propres objets scientifiques.

12. Ce *corpus* a pris la forme d'une base de données des plus classiques élaborée sous *FileMaker Pro*.

13. Voir *infra*, chapitre 2.

La présente étude entend proposer des repères facilitant la lecture des nombreux ego-documents qui attendent leurs lecteurs dans les dépôts d'archives, les bibliothèques, les fonds des sociétés savantes, ou encore chez des particuliers heureux de partager leur attachement aux livres de leurs ancêtres. Il me paraît donc opportun de procéder, dès les premiers développements, à un certain nombre de mises au point. Définir précisément les livres de raison semble mission impossible, mais il faut tenter, derrière cette expression presque confuse, d'y voir un peu plus clair dans la masse des papiers de famille auxquels ils appartiennent. Pour clore cette première partie consacrée aux problèmes de définition et de méthode, j'envisage de remettre l'ouvrage sur le métier en proposant tout d'abord une lecture critique des travaux de nos prédécesseurs. L'œuvre des pionniers du XIX<sup>e</sup> siècle, avec ses choix novateurs et ses maladresses, reste un socle fondamental et offre un riche matériau de réflexion pour tout chercheur contemporain. Si l'on prolonge ce bilan historiographique jusqu'à nos jours, dans un espace largement ouvert à l'Europe, on verra alors apparaître la diversité d'approches insérées dans des contextes historiques et historiographiques précis. La (re)découverte de ces façons de faire l'histoire grâce aux écrits du for privé n'est pas à négliger pour la construction de nouveaux objets de recherche.

Dans un deuxième temps, celui qui tient la plume et ouvre presque quotidiennement son registre sera au centre de l'étude. On le cernera tout d'abord dans son for privé. Puis on essaiera de lui trouver un nom – auteur, scripteur, écrivain? – et de dévoiler ce qu'il ne nous dit pas, le plus souvent, à savoir ses modes et stratégies d'écriture. Avant d'aborder les témoignages de l'*infra-ordinaire*<sup>14</sup> qu'il nous a laissés, on décidera si oui ou non ces « fricassées » anecdotiques et comptables de l'existence quotidienne sont dignes de figurer sous le bel étendard du genre autobiographique.

Enfin, le dernier temps du livre sera consacré au temps de vivre, à cette vie quotidienne déroulée ici sous la plus banale des formes, celles de comptes et de menus écrits, de mentions brèves rédigées au jour le jour dans un style qui ne souhaite pas en avoir, précisément, même si la volonté de laisser trace est souvent implicite. Il y a mille manières d'aborder et d'utiliser les livres de raison. L'historien des mentalités, comme l'économiste ou le spécialiste du politique ou du social trouveront là matière à réflexion. J'ai souhaité, pour ma part, m'intéresser à cet ego-document en l'observant comme un vecteur essentiel du patrimoine mémoriel de la famille. Les modes d'élaboration de la mémoire, ses auteurs et ses détenteurs, sa matérialité conçue pour la transmission de génération en génération, son contenu et ses enjeux... telles sont quelques-unes des questions soumises à la réflexion du lecteur, et ce grâce à une source aussi riche que vivante pour qui prend le temps de la découvrir.

---

14. Selon l'expression chère à Georges Pérec.